

# LA BICYCLETTE

à usage collectif

POUR ENFANTS DE 3 A 8 ANS

## RECOMMANDATIONS

**CONCERNANT LA BICYCLETTE POUR ENFANTS de 3 à 8 ans**

### ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ce document décrit les caractéristiques spécifiques auxquelles doit répondre une bicyclette pour enfant de 3 à 4 ans et de 5 à 8 ans, utilisée dans une collectivité d'enfants.

En effet, bien que de nombreux produits de qualité existent sur le marché, aucune réflexion n'avait été conduite sur la conception d'une bicyclette :

- destinée à une utilisation dans un cadre collectif ;
- compatible avec un usage intensif par des acteurs différents ;
- permettant une éducation à la sécurité ;
- favorisant des apprentissages définis en termes d'habiletés et de conduites de pilotage.

Ce produit doit être conçu avec des contraintes supérieures à celles requises dans un usage familial.

### FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

Une bicyclette pour enfants âgés de 3 à 4 ans et de 5 à 8 ans, utilisée dans une collectivité d'enfants devra présenter les caractéristiques suivantes.

Dans le domaine de la **sécurité**, la bicyclette devra permettre une utilisation en toute sécurité :

- s'arrêter en toute sécurité (système de freinage efficace, roue libre à l'arrière) ;
- offrir une bonne stabilité (pneus et guidon) ;
- avoir des roues qui évitent aux enfants de se coincer ;
- être équipé d'un mode de transmission stable (pédalier, chaîne) et de pédales antidérapantes.

Dans le domaine de la **pédagogie**, la bicyclette devra être adaptable à la taille des élèves :

- réglage du guidon ;
- de la selle ;
- de la potence ;

et à leurs possibilités physiques :

- longueur des manivelles ;
- et possibilité de dérailleur, pour un apprentissage progressif.

Dans le domaine de l'**estime**, la bicyclette devra être confortable (selle, poignées, guidon) et être légère et rigide (cadre).

Dans le domaine de l'usage la bicyclette devra être maniable :

- permettre un apprentissage facile (poignées de freins) ;
- être solide pour résister à un usage intensif, résister aux chocs, résister à la corrosion ;
- être conforme au Code de la Route.

Dans le domaine des conditions d'achat, la bicyclette devra être facile d'entretien (gonflage, nettoyage...) et facilement repérable (changement aisé des organes d'usure).

Avoir une garantie d'une durée suffisante : 2 ans.

## FICHE D'IDENTIFICATION

### BICYCLETTE

#### FABRICANT :

Nom :  
Adresse :  
Tél. :  
Fax. :

Hauteur du cadre, du tube de selle

Système de réglage :  
- hauteur selle-guidon  
- distance guidon-selle

#### PRODUIT :

Nom :  
Définition :  
Référence :  
Ages et tailles conseillés :

Système de fixation des roues

Accessoires

Notice d'entretien

#### POIDS DE LA BICYCLETTE :

#### CARACTERISTIQUES :

- des roues
- du cadre :
- de la fourche
- du guidon : forme et largeur
- de la selle :
- du pédalier : plateau, axe, nombre de dents, manivelle
- de la potence :
- des freins
- des roulements à billes

#### CONFORMITE AUX RECOMMANDATIONS OFFICIELLES

Visa par un laboratoire (homologation, certification) :

#### GARANTIE

Durée :  
Limitations éventuelles :

#### PRIX

HT :  
Taux TVA :  
TTC :

## **LISTE RECAPITULATIVE DES NORMES**

### **BICYCLETTE**

- |               |  |
|---------------|--|
| - NF EN 71/1  | Sécurité des jouets - Propriétés mécaniques et physiques ;           |
| - NF EN 71/3  | Migration de certains éléments ;                                     |
| - ISO 80-98   | Cycles : Conditions de sécurité des bicyclettes pour jeunes enfants. |
| - NF R 30-002 | Bicyclette pour jeunes enfants, hauteur de selle < 60 cm.            |
| - NF R 30-003 | Bicross (BMX)  |
| - R 30-004    | Conditions de sécurité des bicyclettes tout terrain                  |